



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

FIRST YEAR

SECOND SERIES

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

PREMIERE ANNEE

SECONDE SERIE

EIGHTY-EIGHTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 31 December 1946, at 11 a.m.*

President: Mr. H. V. JOHNSON (United States of America).

Present: The representatives of the following countries: Australia, Brazil, China, Egypt, France, Mexico, Netherlands, Poland, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

110. Provisional agenda (document S/228/Rev.1)

1. Adoption of the agenda.
2. Report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Belgium on the Security Council (document S/225).¹
3. Report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Syria on the Security Council (document S/226).²
4. Report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Colombia on the Security Council (document S/227).³
5. Letter from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics on the Security Council to the Secretary-General dated 27 December 1946, regarding the implementation of the resolution of the General Assembly on the general regulation and reduction of armaments (document S/229).⁴

¹ See *Official Records of the Security Council*, First Year, Second Series, Supplement No. 13, Annex 28.

² *Ibid.*, Supplement No. 13, Annex 29.

³ *Ibid.*, Supplement No. 13, Annex 30.

⁴ *Ibid.*, Second Year, Supplement No. 2, Annex 3.

QUATRE-VINGT-HUITIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York, le mardi
31 décembre 1946, à 11 heures.*

Président: M. H. V. JOHNSON (Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des pays suivants: Australie, Brésil, Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Union des Républiques socialistes soviétiques.

110. Ordre du jour provisoire (document S/228/Rev.1)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Belgique au Conseil de sécurité (document S/225).¹
3. Rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Syrie au Conseil de sécurité (document S/226).²
4. Rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Colombie au Conseil de sécurité (document S/227).³
5. Lettre, en date du 27 décembre 1946, adressée au Secrétaire général par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Conseil de sécurité, concernant la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale sur la réglementation et la réduction générales des armements (document S/229).⁴

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Première Année, Seconde Série, Supplément No 13, Annexe 28.

² *Ibid.*, Supplément No 13, Annexe 29.

³ *Ibid.*, Supplément No 13, Annexe 30.

⁴ *Ibid.*, Deuxième Année, Supplément No 2, Annexe 3.

111. Intimations concerning the future business of the Council

The PRESIDENT: Before passing to consideration of the provisional agenda I should like to mention document S/224 of 23 December 1946, which has been distributed to members of the Council and which consists of a letter from the Chairman of the Council of Foreign Ministers to the Secretary-General, dated 12 December 1946, and received by the Secretary-General on 20 December 1946, dealing with the decisions of the Council of Foreign Ministers regarding Trieste.¹ This item does not figure on the agenda today as, after consultation with other interested members, I felt that Governments represented on the Council would desire to send instructions to their representatives here, and that it would be better to have this item considered at an early meeting in the new year, when prompt action could be taken.

I would also invite the attention of members of the Council to the request of the Chairman of the Council of Foreign Ministers, contained in his letter, that the Council act expeditiously on this question, so that its final judgment and report may be sent to the Council of Foreign Ministers not later than 15 January.

I would invite the attention of the Council also to two other documents placed before us by the Secretary-General: S/230 and S/231, both dated 30 December 1946.² Document S/230 reproduces a letter from the Secretary-General to the President of the Security Council transmitting the General Assembly resolution on information on armed forces of the United Nations. Document S/231 reproduces a letter from the Secretary-General to the President of the Security Council transmitting the General Assembly resolution on principles governing the general regulation and reduction of armaments.

As the members of the Council will observe from the date of these two communications, 30 December, they were received by the President of the Council too late to figure on the agenda for today. This is a matter of regret to me as I think these documents might have been forwarded and received at an earlier date.

112. Adoption of the agenda

The PRESIDENT: We shall now proceed to the consideration of the provisional agenda for the eighty-eighth meeting.

In proceeding to our discussion, if no members desire to make comments on this agenda, I should like to make a statement as representative of the UNITED STATES OF AMERICA on item 5; that is to say regarding the letter from the representative of the Soviet Union concerning the implementation of the General Assembly

111. Aperçu des prochains travaux du Conseil

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour provisoire, je voudrais mentionner le document S/224, en date du 23 décembre 1946, que l'on a distribué aux membres du Conseil et qui contient une lettre, en date du 12 décembre 1946, et reçue le 20 décembre 1946, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil des Ministres des Affaires étrangères concernant les décisions prises par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères au sujet de Trieste¹. L'examen de cette lettre ne figure pas à l'ordre du jour d'aujourd'hui, car, après avoir consulté d'autres membres intéressés, il m'a semblé que les Gouvernements représentés au Conseil de sécurité désireraient envoyer des instructions à leurs représentants et qu'il serait préférable d'examiner la question à l'une des premières séances de l'année prochaine: on pourra alors prendre des mesures rapides.

Je voudrais aussi faire remarquer aux membres du Conseil que, dans cette lettre, le Président du Conseil des Ministres des Affaires étrangères prie le Conseil de sécurité d'examiner cette affaire rapidement et d'adresser son rapport et sa décision définitive au Conseil des Ministres des Affaires étrangères au plus tard le 15 janvier.

Je voudrais également attirer l'attention du Conseil sur deux autres documents que le Secrétaire général nous a transmis: S/230 et S/231, tous deux en date du 30 décembre 1946². Le document S/230 reproduit une lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité, transmettant la résolution de l'Assemblée générale sur les informations relatives aux forces armées des Nations Unies. Le document S/231 reproduit une lettre du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité, transmettant la résolution de l'Assemblée générale sur les principes qui régissent la réglementation et la réduction générales des armements.

Les membres du Conseil remarqueront que ces communications étant datées du 30 décembre, le Président du Conseil les a reçues trop tard pour pouvoir les porter à l'ordre du jour d'aujourd'hui. Je le regrette vivement, car, à mon avis, ces documents auraient pu être expédiés et reçus plus tôt.

112. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous allons passer maintenant à l'examen de l'ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-huitième séance.

A cet égard, si personne ne désire présenter d'observation au sujet de l'ordre du jour, je voudrais, en qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, faire une déclaration sur le point 5, c'est-à-dire sur la lettre du représentant de l'Union soviétique relativement à la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, Supplement No. 1, Annex 2.

² *Ibid.*, Supplement No. 2, Annexes 4 and 5.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, Supplément No 1, Annexe 2.

² *Ibid.*, Supplément No 2, Annexes 4 et 5.

resolution on the general regulation and reduction of armaments.¹

The United States Government does not oppose placing this proposal on the agenda. My Government feels, however, that the item on the agenda should preferably be, not merely the consideration of the proposal of the Soviet Union, but the consideration of the resolution of the General Assembly of 14 December on principles governing the general regulation and reduction of armaments. This would seem to us to be a more desirable approach, as it would place the discussion in proper perspective.

In connexion with this resolution of the General Assembly, other delegations may likewise have proposals as to the way in which the Security Council might best deal with its responsibilities under the resolution. It would, in our view, be most in conformity with the Security Council's responsibilities to consider all such proposals on an equal basis, rather than to give priority to any particular one.

The United States delegation has also a proposal on this subject, which it desires should be considered by the Security Council. Copies of this proposal are being distributed at this meeting for the consideration of the Security Council members.²

In whatever way the Security Council may decide to resolve this procedural question, consideration of the subject should, in the view of the United States delegation, be postponed until the first meeting in 1947; and it should be clearly understood that the United States proposal, and any other proposal which may be introduced relating to implementation of the General Assembly resolution, will be considered concurrently and on an equal basis with the proposal of the Soviet Union representative. Postponement would have the added advantage that the Security Council would begin what will surely be very important and extended discussions of the whole problem of the regulation of armaments with the new members who will have to continue consideration of the problem in 1947. The holidays which have intervened since our last meeting also suggest the advisability of postponement of consideration of this subject until all members represented on the Council have had time to study the matter before them and to receive appropriate instructions from their Governments.

Does any other representative wish to speak on this matter?

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): The significance of the resolution adopted by the General Assembly on 14 December 1946 is well known. This resolution was adopted after an extensive and careful study of the proposal submitted to

sur la réglementation et la réduction générales des armements¹.

Le Gouvernement des Etats-Unis n'est pas opposé à l'inscription de cette proposition à l'ordre du jour. Toutefois, de l'avis de mon Gouvernement, c'est moins la proposition de l'Union soviétique qu'il faut examiner que la résolution de l'Assemblée générale du 14 décembre sur les principes régissant la réglementation et la réduction générales des armements. Il vaudrait mieux, nous semble-t-il, aborder le problème de cette manière, car cela orienterait la discussion dans la bonne voie.

A propos de cette résolution de l'Assemblée générale, peut-être d'autres délégations désirent-elles soumettre également des propositions sur la façon dont le Conseil de sécurité pourrait le mieux s'acquitter des responsabilités qui lui incombent aux termes de la résolution. A notre avis, de par ses responsabilités, le Conseil de sécurité se doit d'accorder la même attention à chacune de ces propositions, au lieu de donner la priorité à l'une d'elles.

La délégation des Etats-Unis a, elle aussi, une proposition relative à cette question à soumettre à l'examen du Conseil de sécurité. Le texte en sera distribué au cours de la séance aux membres du Conseil afin qu'ils puissent l'étudier².

Quelle que soit la façon dont le Conseil de sécurité décidera de régler cette question de procédure, la délégation des Etats-Unis estime que l'on devrait reporter l'examen de l'affaire à la première séance qui se tiendra en 1947; d'autre part, il doit être bien entendu que l'on examinera la proposition des Etats-Unis, ainsi que toutes autres propositions relatives à la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale dont le Conseil pourrait être saisi, en même temps et avec la même attention que celle du représentant de l'Union soviétique. L'ajournement de l'affaire présenterait un autre avantage: le Conseil de sécurité entamerait la discussion, qui sera certainement très importante et très longue, de tout le problème de la réglementation des armements, lorsque les nouveaux membres qui poursuivront les travaux du Conseil en 1947 auront commencé de siéger. Enfin, comme nous avons pris quelques jours de vacances depuis notre dernière séance, il serait encore plus souhaitable d'ajourner notre examen jusqu'à ce que les membres du Conseil aient eu le temps d'étudier la question et de recevoir des instructions de leurs Gouvernements.

Quelqu'un désire-t-il prendre la parole à ce sujet?

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Nous comprenons tous l'importance de la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 14 décembre, après un examen approfondi de la proposition soviétique relative à la réduction géné-

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly* during the second part of its first session, VIII, 41(I), page 65.

² See *Official Records of the Security Council*, Second Year, Supplement No. 2, Annex 6.

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale* pendant la seconde partie de sa première session, VIII, 41(I), page 65.

² Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, Supplement No 2, Annexe 6.

the General Assembly by the Soviet delegation on the question of the general reduction of armaments. As a result the General Assembly adopted a resolution which, if it is implemented in the proper way, will have tremendous importance in regard to the strengthening of peace and international security. I repeat that the importance of this resolution of the General Assembly should be known to everybody, and I therefore do not propose to enlarge on this subject.

The resolution states that the Security Council should give prompt consideration to formulating the practical measures to implement this resolution. This is stated in particular in paragraph 2 of the resolution. Paragraph 4 of the resolution refers to the necessity of expediting consideration of the reports of the Atomic Energy Commission and also to the necessity of considering the draft convention or conventions for the creation of an international system of control and inspection. Moreover, these conventions, as the resolution points out, will include the prohibition of atomic weapons and all other major weapons adaptable now and in the future to mass destruction, and the control of atomic energy to the extent necessary to ensure its use only for peaceful purposes.

Furthermore, paragraph 5 of the resolution refers to the necessity for the Security Council to give prompt consideration to the working out of proposals to provide such practical and effective safeguards in connexion with the control of atomic energy, and the general regulation and reduction of armaments, as would denote the practical implementation of these recommendations of the General Assembly.

Thus, in the resolution of the General Assembly adopted on 14 December 1946, the Security Council is recommended to proceed promptly to the implementation of the contemplated measures.

It is precisely on this ground that the Soviet Government has submitted for the consideration of the Security Council a proposal which reads as follows:

"Considering that the general regulation and reduction of armaments and armed forces is the most important measure for the strengthening of international peace and security, and that the implementation of the General Assembly's decision on this question is one of the most urgent and most important tasks facing the Security Council, the Council resolves:

"1. To proceed with the working out of practical measures for the implementation of the General Assembly's decision of 14 December 1946, on the general regulation and reduction of armaments and armed forces and on the establishment of international control assuring the reduction of armaments and armed forces;

"2. To establish a commission of the representatives of countries members of the Security Council which would be charged to

rale des armements. L'Assemblée a donc adopté une résolution qui, si elle est appliquée comme il convient, aura une importance capitale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous comprenons tous, je le répète, l'importance de cette résolution de l'Assemblée générale. Je ne m'étendrai donc plus sur ce sujet.

Conformément à la résolution de l'Assemblée, le Conseil de sécurité doit mettre rapidement à l'étude l'élaboration des mesures pratiques indispensables à la mise en pratique de cette résolution. C'est ce qui ressort notamment du paragraphe 2 de la résolution. D'autre part, le paragraphe 4 prévoit que le Conseil doit examiner sans délai les rapports de la Commission de l'énergie atomique, ainsi que la ou les conventions relatives à la création d'un système international de contrôle et d'inspection. Ces conventions devraient, comme l'indique la résolution, comprendre l'interdiction des armes atomiques et des autres principales armes adaptables, maintenant ou à l'avenir, à la destruction massive, et le contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer son utilisation à des fins purement pacifiques.

Enfin, conformément au paragraphe 5 de la résolution, le Conseil de sécurité doit mettre à l'étude sans retard l'élaboration de propositions destinées à assurer les garanties pratiques et efficaces en ce qui concerne le contrôle de l'énergie atomique et la réglementation et la réduction générales des armements, qui permettraient de donner effet aux recommandations de l'Assemblée générale.

Ainsi donc, dans la résolution du 14 décembre 1946, l'Assemblée recommande au Conseil de sécurité de procéder rapidement à la mise en pratique des mesures prévues.

C'est pour tenir compte de cette recommandation que la délégation soviétique a soumis au Conseil la proposition suivante:

"Considérant que la réglementation générale et la réduction des armements et des forces armées constituent la mesure la plus importante en vue d'affermir la paix internationale et la sécurité, et que la mise en œuvre de la décision prise par l'Assemblée générale à ce sujet est une des tâches les plus urgentes et les plus importantes qui se posent au Conseil de sécurité, le Conseil décide:

"1. D'entreprendre l'élaboration de mesures pratiques pour la mise en œuvre de la décision prise par l'Assemblée générale le 14 décembre 1946, concernant la réglementation et la réduction générales des armements et des forces armées, ainsi que l'établissement d'un contrôle international en vue d'assurer la réduction des armements et des forces armées;

"2. De constituer une commission composée de représentants des pays membres du Conseil de sécurité, laquelle aura pour mis-

prepare and submit to the Security Council, within a period of from one to two months, or a maximum of three months, its proposals in accordance with paragraph 1 of this decision."¹

I wish to express my confidence that the Security Council will give serious consideration to this proposal of the Soviet Government in accordance with the obligation which the resolution of the General Assembly lays upon us.

Mr. Johnson has stated that he felt that consideration should be given preferably not to the proposal submitted by the Soviet Government, but to the resolution of the General Assembly of 14 December. I should like to point out to the representative of the United States of America that the Soviet proposal also refers precisely to the resolution of the General Assembly of 14 December. I do not see, therefore, how it can be suggested that we can discuss the resolution of the General Assembly without discussing the proposals submitted by the Soviet Government with a view to speeding up the implementation of this resolution of the Assembly. As we know, the Soviet proposal contains a proposal to establish for this purpose a special commission, which would work out practical measures to speed up the implementation of the General Assembly's decision.

As regards the question of discussing the Soviet proposal at today's meeting of the Security Council or at a subsequent meeting, I would say that it would be better to discuss this proposal today, but if some members of the Security Council consider that for one or another reason it would be better to examine this proposal not at the present meeting, but at a subsequent meeting of the Security Council, in a few days' time, I shall raise no objection. If any members of the Security Council are not prepared to investigate this proposal today, I will not raise any objection to its being considered at the next meeting. It would be better, however, if we settled the date of the next meeting of the Council today.

The representative of the United States has pointed out that the Security Council has not only to consider the Soviet proposal regarding the resolution of the General Assembly of 14 December, but also other proposals relating to that resolution. I agree with this statement by the representative of the United States, and I shall take part in the discussion of any further proposals which may be submitted by other representatives to the Security Council.

The PRESIDENT: I think there has been a slight misunderstanding by the representative of the Soviet Union as to the meaning of my suggestion. I should like to say one or two words to clarify it.

The United States does not oppose placing the proposal of the Soviet Union representative on the agenda, nor do we suggest that the Council adopt a different procedure. I expressed the opinion that it would be preferable for the item

sion, dans un délai d'un ou de deux mois, trois mois au maximum, de préparer et de soumettre au Conseil de sécurité ses propositions, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de la présente décision¹."

Permettez-moi d'exprimer l'espoir qu'en examinant la proposition soviétique, le Conseil de sécurité tiendra compte de la gravité du problème, comme nous y oblige la résolution de l'Assemblée.

M. Johnson voudrait que nous étudions présentement la résolution de l'Assemblée générale en date du 14 décembre dernier et non de la proposition soviétique. Puis-je faire remarquer au représentant des Etats-Unis que cette proposition se rapporte directement à la résolution de l'Assemblée, en date du 14 décembre? Dans ces conditions, je ne vois pas comment nous pourrions discuter la résolution de l'Assemblée sans examiner les propositions que le Gouvernement soviétique a faites pour en hâter la mise en pratique. La délégation soviétique a précisément proposé de créer une commission spéciale chargée d'élaborer les mesures nécessaires pour hâter l'application de la résolution de l'Assemblée.

Faut-il examiner la proposition soviétique aujourd'hui ou au cours de notre prochaine réunion? J'estime, quant à moi, qu'il serait préférable de le faire aujourd'hui. Toutefois si, pour une raison quelconque, certains membres du Conseil estiment qu'il vaudrait mieux reporter l'examen de la proposition à la prochaine séance, qui se tiendra dans quelques jours, je n'y ai pas d'objections. Si les membres du Conseil ne sont pas tous en mesure d'examiner ma proposition aujourd'hui, je ne m'opposerai pas à ce que nous la discutons au cours de notre prochaine réunion. Il conviendrait cependant de fixer dès aujourd'hui la date de la prochaine séance du Conseil.

Selon le représentant des Etats-Unis, le Conseil doit examiner non seulement la proposition soviétique, mais aussi toutes les autres propositions relatives à la résolution de l'Assemblée en date du 14 décembre 1946. Je me range à son avis et je prendrai donc part à l'examen de toutes les propositions que les autres représentants pourraient soumettre au Conseil de sécurité.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je crois que le représentant de l'Union soviétique s'est légèrement mépris sur le sens de ma proposition. Je voudrais dire quelques mots pour dissiper ce malentendu.

La délégation des Etats-Unis ne s'oppose pas à ce que l'on inscrive à l'ordre du jour la proposition du représentant de l'Union soviétique; elle ne suggère pas que le Conseil adopte une autre procédure. J'ai émis l'opinion qu'il vaudrait

¹ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, Supplement No. 2, Annex 3.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, Supplément No 2, Annexe 3.

figuring on the agenda to be the General Assembly resolution, rather than necessarily subsidiary resolutions or motions to implement the General Assembly resolution. The matter is purely a procedural one which the Council itself will decide, and as representative of the UNITED STATES OF AMERICA, I have no desire to press unduly our point of view. I should like to say, however, that the United States feels that the ideas which may be formulated for implementation of the General Assembly resolution by other members of the Council should be received and considered concurrently with the ideas put forward in the resolution of the representative of the Soviet Union.

The United States has its own particular views, to which it will, in due course, invite the consideration of the Council, and I have distributed to the members of the Council a draft resolution which will come up at our next meeting; however, I do not intend to burden the Council with its discussion today.

I appreciate the willingness expressed by the representative of the Soviet Union, if the Council so desires, to postpone the discussion of this question until the next meeting of the Council.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics): Of the substance . . . ?

The PRESIDENT: . . . of the substance of this question. I think that, in view of the fact that at the next meeting of the Council three new members will take their seats, it is desirable that the discussion of the substance should begin before the full new Council, rather than today. It seems to me that for practical reasons the consideration of the question should be postponed.

The representative of the United States is serving today the last session of his term as President of the Council. The new President of the Council, the representative of Australia, will have to indicate the date of the next meeting. I would suggest that it should be fixed for next Monday or Tuesday. I leave it to the Council or to any member of the Council to make any proposal he may see fit on the subject when the time comes.

I suggest now, if there is no further discussion on item 1 of the provisional agenda, that we consider the agenda adopted as it stands. I hear no objection to that. We can then pass on to consideration of the various items.

Is there any further comment?

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to propose that the next meeting of the Security Council be held not later than Tuesday. The exact date may be settled by the President in agreement with the members of the Security Council, in accordance with Council procedure.

The PRESIDENT: If there is no objection to the suggestion made by the representative of the

mieux inscrire à l'ordre du jour la résolution de l'Assemblée générale, plutôt que des résolutions ou des motions relatives à la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale, qui présentent nécessairement un caractère subsidiaire. Il s'agit là uniquement d'une question de procédure que le Conseil tranchera. En qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, je ne désire pas trop insister sur ce point. Cependant, je tiens à dire que, de l'avis de la délégation des Etats-Unis, le Conseil devrait accueillir et examiner en même temps que les suggestions de la proposition soviétique celles que les autres membres désireront peut-être présenter au sujet de la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale.

La délégation des Etats-Unis a ses vues particulières qu'elle soumettra au Conseil en temps voulu. J'ai fait distribuer aux membres du Conseil un projet de résolution qui viendra en discussion lors de la prochaine séance: je n'ai pas l'intention d'importuner le Conseil en le mettant en discussion aujourd'hui.

Je remercie le représentant de l'Union soviétique d'avoir consenti à ajourner la discussion de la question dans le cas où le Conseil en exprimerait le désir.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit de l'anglais*): Du fond de la question . . . ?

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) Quant au fond de la question, puisque trois nouveaux membres siégeront au Conseil lors de sa prochaine séance, il me semble indiqué d'attendre que le Conseil soit au complet pour entamer la discussion sur le fond, au lieu d'engager les débats aujourd'hui. J'estime que, pour des raisons pratiques, il serait préférable d'ajourner l'examen de l'affaire.

C'est la dernière fois aujourd'hui que le représentant des Etats-Unis siège en qualité de Président du Conseil. C'est au nouveau Président du Conseil, le représentant de l'Australie, qu'il appartiendra de fixer la date de la prochaine séance. Je suggérerais qu'on la fixât à lundi ou mardi prochain, mais je laisse au Conseil ou à l'un de ses membres le soin de faire à ce sujet toute proposition qui lui paraîtra opportune, lorsque la question se posera.

Maintenant, si personne ne désire poursuivre la discussion sur le point 1, je propose que nous considérions l'ordre du jour sous sa forme actuelle comme adopté. Personne ne présente d'objection. Nous pouvons alors passer à l'examen de chacun des points.

Quelqu'un a-t-il une observation à formuler?

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je propose de fixer la prochaine séance du Conseil de sécurité à mardi au plus tard. La date précise pourrait être fixée par le Président, d'accord avec les membres du Conseil, conformément au règlement intérieur.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'appuie la proposition du représentant de l'Union

Soviet Union, which I support, it shall be adopted. The next meeting of the Council will be not later than Tuesday.

May we consider the provisional agenda as adopted

The agenda was adopted.

113. Credentials of the representatives of Belgium, Syria and Colombia on the Security Council

The PRESIDENT: Item 2 on the agenda for the eighty-eighth meeting is the report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Belgium on the Security Council.

If there is no objection, the report by the Secretary-General is adopted, in the sense that these credentials are satisfactory.

Item 2 was adopted.

The PRESIDENT: Item 3 is the report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Syria on the Security Council.

If there is no objection, the report is adopted.

Item 3 was adopted.

The PRESIDENT: Item 4 is the report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Colombia on the Security Council.

If there is no objection, the report of the Secretary-General on the credentials of the representative of Colombia is adopted.

Item 4 was adopted.

114. Proposal to defer discussion on the regulation and reduction of armaments and on the Statute of Trieste

The PRESIDENT: Item 5 is the letter¹ from the Soviet representative on the Security Council to the Secretary-General, dated 27 December, 1946, regarding the implementation of the resolution of the General Assembly on the general regulation and reduction of armaments.

Our previous discussion of item 1 of the provisional agenda has, it seems to me, elicited the general views of the Council regarding this matter. I therefore suggest that this item be retained on the agenda, and carried over to our next meeting. Are there any objections?

The proposal was adopted.

The PRESIDENT: As representative of the UNITED STATES OF AMERICA, I should like to declare to you, with reference to the papers on

¹ Document S/229. See *Official Records of the Security Council*, Second Year, Supplement No. 2, Annex 3.

soviétique; si personne n'y a d'objection, cette proposition est adoptée. La prochaine séance du Conseil se tiendra mardi au plus tard.

Pouvons-nous considérer que l'ordre du jour est adopté?

L'ordre du jour est adopté.

113. Pouvoirs des représentants de la Belgique, de la Syrie et de la Colombie au Conseil de sécurité

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le point 2 de l'ordre du jour de la quatre-vingt-huitième séance est le rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Belgique au Conseil de sécurité.

S'il n'y a pas d'objection, le rapport du Secrétaire général est adopté, c'est-à-dire que ces pouvoirs sont validés.

Le point 2 est adopté.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le point 3 est le rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Syrie au Conseil de sécurité.

S'il n'y a pas d'objection, le rapport est adopté.

Le point 3 est adopté.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le point 4 est le rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité concernant les pouvoirs du représentant de la Colombie au Conseil de sécurité.

S'il n'y a pas d'objection, le rapport est adopté.

Le point 4 est adopté.

114. Proposition tendant à l'ajournement de la discussion relative à la réglementation et la réduction des armements et au Statut de Trieste

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Le point 5 de l'ordre du jour est la lettre¹, en date du 27 décembre 1946, du représentant de l'Union soviétique au Conseil de sécurité, concernant la mise en œuvre de la résolution prise par l'Assemblée générale sur la réglementation et la réduction générales des armements.

La discussion que nous venons d'avoir sur le point 1 de l'ordre du jour nous a révélé, je crois, l'opinion générale du Conseil sur cette affaire. Je propose donc que ce point continue de figurer à l'ordre du jour et que l'examen en soit reporté à notre prochaine séance. Y a-t-il des objections?

La proposition est adoptée.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): En qualité de représentant des ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, je voudrais vous faire une déclara-

¹ Document S/229. Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième année, supplément No 2, Annexe 3.

Trieste, that it is my intention, acting for the Chairman of the Council of Foreign Ministers, the Secretary of State of the United States, to request the incoming President of the Security Council to place that as the first working item on the provisional agenda of the next meeting of the Security Council, in order to conform with the expressed wishes of the Council of Foreign Ministers.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I have no objection to the inclusion of this question in the Security Council's agenda for immediate consideration. But today we are not considering the order of the items on the agenda of the next meeting. Would it not be better, therefore, to decide whether the present question is to be included in the agenda of the next meeting, and to decide the question of the order of the items afterwards when we deal with this agenda? That would be more logical.

The PRESIDENT: I agree with the representative of the Soviet Union. I think he misunderstood me. I simply suggested that, as representative of the United States, I would request the Secretary-General and the new President to place that item as number 1 on the provisional agenda of the next meeting. The decision would naturally be made by the Council itself.

115. Remarks by the President

The PRESIDENT: The close of the year is the traditional time for looking back over the record of any organization, and when considering the activities of the Security Council, it should be a matter of general satisfaction to us all that the work of this Council, which is representative of all the United Nations, appears to have gained in strength and effectiveness with the passage of time.

I shall not go into details nor shall I recite the catalogue of the various cases which have been before the Council. These details are well known to all of you. I personally feel, however, and I am confident that all of the members of the Security Council also feel encouraged by the fact that we have been able to reach important unanimous decisions on an increased number of issues which have come before us during the last months of this year. I sincerely hope that 1947 will bring a further measure of agreement on the part of the representatives.

In this connexion, it may be well for the Council to consider at future meetings the adoption of further rules of procedure, or the modification of existing rules, with a view to expediting its deliberations.

The whole Council owes a great debt to the three members who are meeting with us for the

tion concernant les documents sur Trieste: j'ai l'intention, au nom du Président du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, c'est-à-dire le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, de prier le nouveau Président du Conseil de sécurité de porter cette question en tête de l'ordre du jour provisoire de la prochaine séance du Conseil de sécurité, de façon à répondre au désir exprimé par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je ne m'oppose pas à ce que nous portions cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité aux fins d'examen immédiat. Cependant, nous ne discutons pas aujourd'hui de l'ordre de priorité des questions dont nous aurons à nous occuper au cours de notre prochaine réunion. Il est donc préférable, à mon avis, d'inscrire cette question à l'ordre du jour de notre prochaine séance et de laisser au Conseil le soin d'établir un ordre de priorité au moment où il aura à adopter son ordre du jour. Je crois que ce serait plus logique.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je partage l'avis du représentant de l'Union soviétique. Je pense qu'il s'est mépris sur le sens de mes paroles. J'ai simplement dit qu'en tant que représentant des Etats-Unis, je demanderais au Secrétaire général et au nouveau Président d'inscrire cette question comme point 1 de l'ordre du jour provisoire; bien entendu, c'est au Conseil lui-même qu'il appartiendra d'en décider, lors de sa prochaine séance.

115. Remarques du Président

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Dans toute organisation, il est d'usage, à la fin de l'année, de rappeler l'œuvre qui a été accomplie. Si nous passons en revue l'activité du Conseil de sécurité, nous ne pouvons qu'éprouver une satisfaction profonde en constatant qu'avec le temps, la force et le succès de ce Conseil, qui représente l'Organisation des Nations Unies tout entière, n'ont fait qu'augmenter.

Je ne veux pas entrer dans les détails, ni énumérer la liste des affaires dont le Conseil a été saisi. Ces détails, vous les connaissez. Mais le fait que nous sommes parvenus à prendre des décisions importantes et unanimes sur un nombre toujours croissant de questions, parmi celles dont nous avons été saisis au cours des derniers mois de cette année, constitue pour moi un encouragement, et tous les membres du Conseil éprouvent, j'en suis sûr, le même sentiment. J'espère sincèrement que l'année 1947 verra l'entente se réaliser entre les membres du Conseil sur un nombre encore plus considérable de points.

A ce propos, il conviendrait peut-être qu'au cours de ses prochaines séances, le Conseil de sécurité envisageât de compléter son règlement intérieur ou de modifier les articles actuels, de manière à hâter les délibérations.

Le Conseil tout entier a contracté une énorme dette de reconnaissance à l'égard des trois mem-

last time. The representatives of Egypt, of Mexico and of the Netherlands have made most important contributions to the work of this Council not only on specific issues, but also in helping to establish the *esprit de corps* which is essential for the efficient operation of this body. I venture to believe that I can speak for all of us here when I say that we shall greatly miss in the months to come the wise counsel of Mr. van Kleffens, of Mr. Padilla Nervo and of H.E. Hassan Pasha as well as that of his predecessor, Mr. Fawzi.

I am glad to note, however, that at least two of the three nations leaving the Council today will be represented, in 1947, on other Councils of the United Nations.

As departing President of this Council, it only remains for me to express my sincere gratitude for the co-operation which I have received from my fellow-representatives, and to say that I have been immeasurably helped in dispatching the duties of my temporary office by the confidence with which you have all honoured me.

I wish you all a very happy New Year, God-speed and best wishes to the representatives of Egypt, of Mexico and of the Netherlands.

116. Valedictory remarks by retiring members of the Security Council

HASSAN Pasha (Egypt): It behoves me, as the representative of the first on the list of countries to leave the Security Council at the end of this session, to thank you, Mr. President, on behalf of my predecessor and myself, for the kind words you have just uttered, which I consider also as an expression of thanks to the Government which I represent here.

I personally have been connected with the Council for two terms, one right at the beginning when the Iranian question was debated, and one towards the end when the Greek problem was brought before the Council. These two questions were rather difficult ones to tackle, and yet the Council has managed to give the right and just solution to both problems. This, in my view, represents a great success for the Council, and I think it deserves considerable credit. There have been moments when there was real doubt about the success of our Council, but having followed it from beginning to end, I feel sure that the world at large now feels that we are making some contribution to keeping the peace of the world after the devastating war which we have witnessed in the last six or seven years.

I shall likewise not omit to thank the President of the first session which considered the Iranian question, the representative of China who is my neighbour at the present moment, for his kindness, his forbearance and for the way in which he conducted the debates. I know at the time

bres qui siègent ici pour la dernière fois. Les représentants de l'Égypte, du Mexique et des Pays-Bas ont contribué pour une large part aux travaux du Conseil, non seulement dans l'examen des questions particulières, mais aussi dans la création de cet esprit de corps qui est absolument indispensable au fonctionnement efficace de cet organisme. Je crois exprimer l'opinion de tous les membres, en disant que, dans les mois à venir, les sages conseils de M. van Kleffens, de M. Padilla Nervo, de S. E. Hassan Pacha, comme ceux de son prédécesseur M. Fawzi, nous manqueront beaucoup.

Je suis heureux, cependant, de constater qu'au moins deux des trois nations qui quittent aujourd'hui le Conseil de sécurité seront représentées, en 1947, dans d'autres Conseils des Nations Unies.

En ma qualité de Président sortant, il ne me reste plus qu'à vous remercier sincèrement de la collaboration que vous m'avez apportée: la confiance dont vous m'avez honoré m'a considérablement aidé à m'acquitter de mon mandat temporaire.

Je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année, et un bon voyage aux représentants de l'Égypte, du Mexique et des Pays-Bas, à qui j'adresse mes meilleurs vœux.

116. Discours d'adieu des membres sortants du Conseil de sécurité

HASSAN Pacha (Égypte) (*traduit de l'anglais*): En ma qualité de représentant du pays qui vient en tête de la liste de ceux qui vont quitter le Conseil de sécurité à l'issue de cette session, il m'appartient, Monsieur le Président, de vous remercier, au nom de mes prédécesseurs et en mon nom personnel, des paroles aimables que vous venez de prononcer à mon égard, paroles que je considère aussi comme des remerciements adressés à mon Gouvernement.

J'ai personnellement assisté à deux sessions du Conseil, la première tout au début de sa création, lorsqu'il a examiné la question iranienne, et l'autre, tout récemment, lorsque la question grecque lui a été soumise. C'était une tâche bien délicate que d'aborder ces deux questions, mais le Conseil de sécurité a réussi par deux fois à trouver les solutions justes et équitables, et c'est, à mon avis, un beau succès qui lui fait grand honneur. Certes, il y a eu des moments où l'on a pu éprouver quelque appréhension quant au succès du Conseil. J'ai suivi ces travaux d'un bout à l'autre et je suis convaincu que le monde entier estime maintenant que nous contribuons au maintien de la paix mondiale, après la guerre dévastatrice dont nous avons été témoins au cours de ces six ou sept dernières années.

Je m'en voudrais de ne pas remercier aussi mon voisin, le représentant de la Chine, qui a assumé la présidence du Conseil de sécurité, au cours de sa première session, au moment où se posait la question iranienne. Il a dirigé les débats avec douceur et patience. Je sais très bien

we had many discussions, and probably I was one of those who spoke a little too much, but the kind forbearance of the President enabled us all to carry the task to a successful conclusion.

I also believe that under the presidency of the United Kingdom representative, Sir Alexander Cadogan, the discussion ran very smoothly, and we also enjoyed his presidency. And last but not least, the United States representative has presided with such ability that we really enjoyed discussing all the matters with which we were confronted.

I want also to thank all the representatives present here with whom I have been associated, and I ask each and every one of them to consider that my interventions in the debates were dictated by my conscience. I did not mean to contradict any one of them on any particular matter; I wanted to fulfil my duty towards the United Nations and towards my conscience. I believe, as the President said, that we have come to an agreement on all matters. Our work may have been a little slow, but we must not lose sight of the fact that this is the first session of the Security Council, and I believe that at the beginning all organizations and all bodies have to remove obstacles which generally stand in their way. I believe that the Council has done this very successfully and in the quickest possible way.

I do not want to prolong this session any further. I just want also to thank the Secretary-General for his co-operation with all of us, which has been given in the most courteous manner, and which I believe has contributed to the success of the Council.

Mr. PADILLA NERVO (Mexico): This is the last meeting of the Security Council in 1946. Mexico's term of office as a member of the Security Council expires today. This is therefore the last time that I have the honour to address this Council.

I want to state first of all, in the name of my Government, that it has been a great privilege and a great responsibility to have been chosen by the General Assembly as one of the first members elected to constitute this important organ of the United Nations.

As the representative of Mexico, I am satisfied that while following the instructions of my Government, I have always acted in this Council in accordance with the purposes and principles of the Charter. I have stated here on different occasions that according to the Charter, the Security Council acts in a representative capacity on behalf of the United Nations, and that while considering any case and in rendering any decision, our paramount duty should be to serve the fundamental interests of the United Nations rather than the national interests of the eleven

qu'à cette époque nous avons eu de nombreuses discussions et que j'ai probablement été de ceux qui ont parlé un peu trop. La douceur et la patience du Président nous ont toutefois permis de mener à bien notre tâche.

Nous avons également apprécié beaucoup la manière dont le représentant du Royaume-Uni, Sir Alexander Cadogan, a exercé la présidence: grâce à lui, nos discussions se sont déroulées sans heurts. Pour terminer, je remercierai non moins chaleureusement le représentant des États-Unis, qui a présidé le Conseil de sécurité avec tant de talent que nous avons réellement éprouvé du plaisir à discuter les questions qui nous étaient soumises.

Je tiens également à remercier tous mes collègues ici présents avec qui j'ai été en relation; je voudrais qu'ils soient persuadés que toutes mes interventions dans les débats ne m'étaient dictées que par ma conscience. Ce n'est jamais par esprit de contradiction que j'ai pris la parole sur un point quelconque; j'ai voulu simplement remplir mes devoirs envers l'Organisation des Nations Unies et envers ma propre conscience. Comme le Président vient de le dire, je crois que nous avons réalisé un accord sur toutes les questions. Peut-être notre travail a-t-il été un peu lent, mais nous ne devons pas perdre de vue que le Conseil de sécurité en est à sa première session; toutes les organisations, tous les organismes doivent, à leur début, franchir un certain nombre d'obstacles qu'ils ne manquent pas de rencontrer sur leur chemin. Ces difficultés, le Conseil les a, je crois, vaincues aussi vite et aussi complètement qu'il était possible de le faire.

Je ne voudrais pas prolonger davantage cette séance et je terminerai en remerciant également le Secrétaire général de l'aimable concours qu'il nous a apporté et qui, j'en suis certain, a contribué au succès de nos travaux.

M. PADILLA NERVO (Mexique) (*traduit de l'anglais*): Nous en sommes arrivés à la dernière séance du Conseil de sécurité en 1946. C'est aujourd'hui qu'expire le mandat du Mexique au Conseil de sécurité. C'est donc la dernière fois que j'ai l'honneur de vous adresser la parole.

Je tiens à déclarer avant tout, au nom de mon Gouvernement, que ce fut pour mon pays un grand honneur et une grande responsabilité que d'avoir été choisi par l'Assemblée générale pour faire partie, dès sa création, de cet important organe des Nations Unies.

En ma qualité de représentant du Mexique, je suis convaincu que, tout en suivant les instructions de mon Gouvernement, j'ai toujours agi, au sein du Conseil, conformément aux buts et aux principes de la Charte. J'ai, plus d'une fois, déclaré ici qu'aux termes de la Charte le Conseil de sécurité représente l'Organisation des Nations Unies et, chaque fois que nous sommes appelés à examiner un problème ou à prendre une décision, notre premier devoir doit donc être de servir les intérêts fondamentaux des Nations Unies et non les intérêts particuliers des

countries here represented, or of a particular group, or of a member, whether he be permanent or non-permanent. I firmly believe that, in the modest part that the delegation of Mexico has played in the debates on the different questions brought to the attention of this Council, it has always been guided by that principle.

The work of the Security Council during the year ending today has been very difficult. The inability at times of the permanent members to agree on important issues brought to the attention of this Council has often been criticized, but that fact, in my opinion, does not justify pessimism about the efficiency of the Security Council. I believe, on the contrary, that the work of this Council, during the first year of its activities, has been very important and useful. It has opened the way to a new and open diplomacy; it has acquainted the public opinion of the world with all the complications of international problems, and has kept the peoples aware of the dangerous international differences that arise and of the steps taken towards their solution. The Security Council has performed its task, during this year, in very difficult circumstances, because every question that has been brought to its attention has been affected by the fact that no final settlement has been reached regarding the peace treaties. I believe, as I have said before, that this circumstance accounts for the inability of the Council to reach unanimity on many occasions. The Security Council was really meant to function with unimpaired efficiency not during the pre-peace period, but after. The great Powers have already been able to agree on several important peace treaties, and we hope that they will soon be able to agree on all the issues related to the liquidation of the war. We feel certain that when this is done, the Security Council will be able to handle with greater efficiency any problem that might be brought to its attention.

I hope that such favourable circumstances will prevail next year, when the Security Council will have to consider such important problems as those related to the general regulation and reduction of armaments and the control of atomic energy to ensure its use only for peaceful purposes.

In the present post-war transitional period, the disputes or differences among Governments of nations great or small, in their struggle to achieve security according to different conceptions, are a cause of uneasiness and anxiety all over the world. There is no longer such a thing as national security. There can only be security for all or for none. World security can and shall be achieved, but only through the co-operation, tolerance and good faith of all, within the framework of the United Nations. In this task the co-operation of the non-permanent members of the Security Council can and will be of paramount importance.

Mr. President, I avail myself of this last occasion to express to you, and to every one of the

onze pays représentés ici, ni ceux d'un groupe de pays ou d'un membre, permanent ou non, du Conseil. Je suis fermement convaincu que c'est ce principe qui a toujours guidé la délégation du Mexique dans la modeste part qu'elle a prise à la discussion des problèmes soumis au Conseil.

Au cours de l'année qui s'achève, le Conseil de sécurité a eu une tâche très difficile. On a critiqué les membres permanents du Conseil parce qu'à certains moments ils ne pouvaient se mettre d'accord sur certaines questions importantes dont le Conseil était saisi. Ce n'est pas, à mon avis, une raison suffisante pour être pessimiste quant au succès final du Conseil. Je crois, au contraire, qu'au cours de sa première année, le Conseil a accompli une œuvre importante et utile. Il a ouvert la voie à une nouvelle diplomatie au grand jour; il a renseigné l'opinion publique du monde entier sur la complexité des problèmes internationaux; il a tenu les peuples au courant des différends internationaux dangereux qui se manifestent, ainsi que des mesures prises pour les aplanir. Cette année, le Conseil de sécurité a travaillé dans des circonstances particulièrement difficiles; le fait qu'on n'a pu arriver à aucun accord définitif sur les traités de paix a influé sur toutes les questions dont le Conseil a été saisi. C'est pour cette raison, je le répète, qu'à maintes reprises le Conseil de sécurité n'a pu réaliser l'unanimité. Cependant, le Conseil ne saurait fonctionner avec un succès complet dans la période précédant l'établissement de la paix, mais seulement après celle-ci. Les grandes Puissances sont déjà parvenues à se mettre d'accord sur plusieurs traités de paix importants et nous espérons qu'elles pourront bientôt s'entendre sur toutes les questions relatives à la liquidation de la guerre. Dès lors, nous n'en doutons pas, le Conseil de sécurité pourra s'occuper avec une efficacité accrue de tous les problèmes qui lui seront soumis.

J'espère que ces mêmes circonstances favorables seront réunies l'an prochain, lorsque le Conseil de sécurité examinera des problèmes aussi importants que la réglementation et la réduction générales des armements, ainsi que toutes les questions relatives au contrôle de l'énergie atomique et aux moyens d'assurer son utilisation à des fins purement pacifiques.

Dans la période de transition actuelle résultant de la guerre, les différends et les litiges entre les Gouvernements des grandes comme des petites nations, qui s'efforcent, suivant des conceptions différentes, d'assurer la sécurité, créent une source de malaise et d'inquiétude dans le monde entier. Il ne peut plus être question de sécurité nationale; ou bien la sécurité sera générale, ou bien elle ne sera pas. C'est par la coopération, la tolérance et la bonne foi de tous, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, que la sécurité mondiale peut être et sera assurée. Dans cette tâche, la coopération des membres non permanents du Conseil de sécurité peut jouer et jouera un rôle d'une importance primordiale.

Je profite de la dernière occasion qui m'est offerte pour vous remercier, Monsieur le Prési-

representatives in this Council, my gratitude for the friendly co-operation that I and my delegation have always received from the distinguished representatives in this body, with some of whom I have had the unforgettable privilege of being associated in the same task since the days of the San Francisco Conference and during the many months of the organizational work performed by the Executive Committee in London. I would also express my gratitude for the assistance received from the Secretary-General, the Assistant Secretary-General and other members of the Secretariat.

I wish you, Mr. President, my distinguished colleagues and the representatives of the new members, every success in the performance of your functions and duties in this Council, through which, I feel, you will greatly contribute to the cause of international peace.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands): For me too, this is the time to say goodbye.

The year the Netherlands has spent on the Security Council is drawing to a close.

First of all, I want to thank you, Mr. President, who have so very ably presided over our debates during more than the normal period, for the kind words you found in taking leave of the outgoing members.

I, for my part, take leave of my colleagues, of the Secretary-General, of our very able Mr. Sobolev and of the staff with great regret. Our personal relations have at all times been very pleasant.

Our debates, although not always conducted perhaps in the language of old-world diplomacy, have not lacked that elementary courtesy which is the salt of international intercourse.

I can see for this Council an immense field of fruitful activity lying ahead. There will be the disarmament question. There is the pacification of south-eastern Europe. There will be much, much more.

I, too, wish the Council every possible success in the accomplishment of all the important work that is in store for it.

In the course of the year in which it has been my privilege to represent my country on the Council, we have established a number of precedents and of interpretations of the Charter. Some, I feel sure, will stand the test of time; others, I feel equally sure, will not. World public opinion, expressed directly or through the General Assembly, will require alteration.

I am happy to know that our neighbour and close friend, Belgium, will be represented on this Council from now on, and this by a very able representative. I also welcome Colombia and Syria to the Council.

dent, ainsi que tous les distingués représentants faisant partie de ce Conseil, de la sympathie dont vous avez fait preuve à mon égard, ainsi qu'envers la délégation du Mexique. Je n'oublierai jamais que j'ai eu le privilège de travailler aux côtés de certains d'entre vous, à la Conférence de San-Francisco, ainsi que pendant les nombreux mois au cours desquels le Comité exécutif de Londres s'est acquitté des travaux préparatoires. J'exprime également ma gratitude au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux autres membres du Secrétariat pour l'aide qu'ils nous ont apportée.

Je vous souhaite, Monsieur le Président, ainsi qu'à mes distingués collègues et aux nouveaux représentants au Conseil de sécurité, un plein succès dans l'accomplissement de vos fonctions et de vos tâches, et je suis certain qu'au sein de ce Conseil, vous servirez tous grandement la cause de la paix internationale.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) (*traduit de l'anglais*): Pour moi aussi, le moment est venu de prendre congé.

L'année au cours de laquelle les Pays-Bas ont siégé au Conseil de sécurité touche à sa fin.

Vous avez, Monsieur le Président, dirigé avec beaucoup de talent les travaux du Conseil de sécurité pendant une période plus longue que la période normale, et je tiens avant tout à vous remercier des paroles aimables que vous avez prononcées, en faisant vos adieux aux membres sortants.

C'est avec le plus grand regret que, personnellement, je vais quitter mes collègues, le Secrétaire général, le très distingué M. Sobolev, ainsi que tout le Secrétariat avec qui j'ai toujours eu des relations très cordiales.

Si nos débats n'ont pas toujours été conduits dans le langage de l'ancienne diplomatie, ils ont toujours témoigné de cette courtoisie élémentaire qui est le sel des relations internationales.

Le Conseil de sécurité a devant lui un immense champ d'activité féconde. Il y aura le problème du désarmement, celui de la pacification de l'Europe du Sud-Est, et bien d'autres encore.

Je souhaite, moi aussi, au Conseil un plein succès dans l'accomplissement de la tâche importante qui l'attend.

Pendant cette année au cours de laquelle j'ai eu l'honneur de représenter mon pays à ce Conseil, nous avons créé plusieurs précédents et donné quelques interprétations de la Charte. Un certain nombre, j'en suis convaincu, résisteront à l'épreuve du temps; d'autres, je n'en suis pas moins sûr, ne résisteront pas. L'opinion publique mondiale, qui s'exprimera directement ou par l'intermédiaire de l'Assemblée générale, exigera des modifications.

Je suis heureux de savoir que la Belgique, notre voisine et intime amie, sera désormais représentée au Conseil de sécurité, et par une personnalité très distinguée. Je souhaite également la bienvenue aux représentants de la Colombie et de la Syrie.

Thank you, gentlemen, for having always shown patience in listening to me and indulgence for the shortcomings of what I said. In carrying out my duties, I have at all times tried to face the issues squarely, without fear or favour, and as a representative, not only of my own country, but, in accordance with the Charter, of the international community as a whole. If in this I have erred, it was not for want of trying.

I leave you with the feeling of having received much more than I was able to give. My gratitude is commensurate with my consciousness of being greatly indebted to you all.

May an auspicious blend of prudence and of boldness, of firmness and of forbearance be forever the hallmark of the deliberations and decisions of the Security Council.

Peace in our time and in the time of those who come after us may well depend on it.

117. Tribute to the President

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): Mr. President, before this sitting comes to an end, I take it upon myself to address a few words to you. In doing so, I claim to speak on behalf of all my colleagues round this table.

I am sure we all wish to express to you our gratitude for the admirable manner in which you have conducted our business and guided our work. None of your predecessors has done it better, and not one of them has done it for so long. When it seemed desirable to readjust the period of office, when it appeared that the manner of doing so would involve the prolongation for a short time of the term of office of the existing President, the Council was very fortunate in finding you in the Chair and fortunate in that thereby unanimity was easily obtained for prolonging your spell of office. Probably no other individual will ever again hold the office for so long a continuous term; your record may stand for ever. While you have been in the Chair, Mr. President, the Council has discussed more than one question giving rise to points of considerable difficulty. But those difficulties were overcome; and not only were the immediate difficulties overcome but I think that the overcoming of them, the fact that they were solved, set a precedent which may inspire us with hope and confidence. Your contribution to that success was certainly very great, and your combination of wisdom, patience, courtesy, and firmness contributed very largely to the successful issue of our work.

We all ought to be, and I am sure we all are extremely grateful to you for your unstinted and successful labours in behalf of the Security Council.

Mr. LANGE (Poland): I think I express the feelings of all members of the Council if I not only join in Sir Alexander's thanks to you for the task performed under your Presidency, to

Je vous remercie, Messieurs, de m'avoir toujours écouté avec patience et d'avoir fait preuve d'indulgence envers les points faibles de mes interventions. Dans l'accomplissement de ma tâche, j'ai toujours essayé d'aborder loyalement tous les problèmes, sans crainte ni partialité, et avec la conscience de représenter, non seulement mon pays, mais aussi, conformément à la Charte, la communauté internationale tout entière. Si je n'ai pas toujours réussi, ce n'est pas faute de bonne volonté.

Je vous quitte avec le sentiment d'avoir reçu beaucoup plus que je n'ai pu donner; ma gratitude n'a d'égale que la dette que j'ai conscience d'avoir envers vous tous.

Puisse un heureux mélange de prudence et de hardiesse, de fermeté et de patience, marquer à jamais les délibérations et les décisions du Conseil de sécurité.

La paix pour notre génération et pour celle qui viendra après nous pourrait, en effet, en dépendre.

117. Hommage au Président

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Avant que cette séance ne prenne fin, je me permets, Monsieur le Président, de vous adresser quelques paroles personnelles. Je pense, d'ailleurs, être l'interprète de tous mes collègues ici présents.

Nous désirons tous, j'en suis sûr, vous exprimer notre gratitude pour la façon admirable dont vous avez conduit nos délibérations et dirigé nos travaux. Aucun de vos prédécesseurs n'a exercé la présidence avec plus de talent, et pendant une période aussi longue. Lorsque nous avons pensé qu'il fallait modifier la durée du mandat du Président et qu'il a fallu, en conséquence, prolonger quelque peu le mandat du Président en fonctions, le Conseil de sécurité a eu la chance que ce soit vous qui occupiez, à ce moment, le fauteuil présidentiel. Ainsi, le Conseil n'a eu aucune difficulté à obtenir à l'unanimité la prolongation de votre mandat. Il est probable que jamais plus un Président ne sera appelé à que jamais plus un Président ne sera appelé à siéger si longtemps et que votre présidence, plusieurs questions soumises au Conseil ont soulevé des difficultés considérables. Non seulement nous avons réussi à triompher de ces difficultés immédiates mais, en les surmontant, en les écartant, nous avons créé un précédent qui peut nous donner espoir et confiance. Vous avez certainement contribué beaucoup à ce succès: votre sagesse, votre patience, votre courtoisie, votre fermeté nous ont grandement aidés à mener nos travaux à bonne fin.

Vous avez, au Conseil de sécurité, prodigué des efforts qui ont été couronnés de succès: nous devons tous vous en être reconnaissants et nous le sommes.

M. LANGE (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Monsieur le Président, je pense être l'interprète de tous les membres du Conseil, non seulement en m'associant de tout cœur aux éloges que

which I most heartily subscribe, but also express our thanks to the three members who are leaving our Council, for the great and valuable contributions they have made during their term. I wish them good luck in the name of all of us, and extend the same wishes of good luck to their Governments and peoples.

Mr. Trygve LIE (Secretary-General): I am not going to prolong this meeting.

The Security Council has an immense amount of work behind it. You have had eighty-eight meetings, and I may say sometimes very long meetings. I think I am right in saying that the Security Council is the hardest working organ of the United Nations, and you have gained respect all over the world.

If the results have not been entirely satisfactory to all, I think you have attained results where it was possible.

On behalf of Mr. Sobolev, the staff of the United Nations, and myself, I thank you all for your very good co-operation in 1946. I hope the relations we have had will be those of the Security Council in the future also. I wish you all a Happy New Year.

The PRESIDENT: Gentlemen, before declaring this meeting closed, I desire on my own behalf and on that of every member of the Council to extend to the Secretary-General, Mr. Trygve Lie, to the Assistant Secretary-General in charge of Security Council Affairs, Mr. Sobolev, and to all members of the United Nations Secretariat, our profound and sincere gratitude for their labours, their loyalty and their extreme efficiency. We are all in their debt. Without them we could not have functioned. I join with my other colleagues on the Council in wishing them a very happy New Year and a long sojourn in the Secretariat of the United Nations.

May I also thank Sir Alexander Cadogan and Mr. Lange most sincerely for the very kind and exceedingly generous words which they addressed to me. I have been greatly moved.

The meeting rose at 1.05 p.m.

vien de vous adresser Sir Alexander Cadogan pour l'œuvre que vous avez accomplie pendant votre présidence, mais aussi en remerciant les trois membres qui quittent aujourd'hui le Conseil de leur contribution importante et précieuse pendant la durée de leur mandat. En notre nom à tous, je leur souhaite bonne chance et j'associe à mes vœux les Gouvernements et la population de leurs pays.

M. Trygve LIE (Secrétaire général) (*traduit de l'anglais*): Je n'ai pas l'intention de prolonger cette séance.

Le Conseil de sécurité a derrière lui une œuvre considérable. Vous avez tenu quatre-vingt-huit séances dont certaines ont été parfois très longues. Je crois pouvoir affirmer que le Conseil de sécurité est l'organe des Nations Unies qui fournit le plus de travail. Vous vous êtes acquis le respect du monde entier.

Si les résultats de vos travaux n'ont peut-être pas donné satisfaction à tout le monde, du moins avez-vous pu réaliser l'accord chaque fois que cela a été possible.

Au nom de M. Sobolev, au nom du personnel de l'Organisation des Nations Unies et en mon nom, je vous remercie tous de la coopération dont vous avez fait preuve en 1946. J'espère que les relations que nous avons eues se poursuivront au cours des années à venir au sein du Conseil de sécurité. Je vous souhaite à tous une heureuse année.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Messieurs, avant de clore cette séance, je désire, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du Conseil, exprimer au Secrétaire général, M. Trygve Lie, au Secrétaire général adjoint chargé des affaires du Conseil de sécurité, M. Sobolev, et à tous les membres du Secrétariat des Nations Unies notre profonde et sincère gratitude pour le travail si efficace qu'ils ont accompli avec tant de dévouement. Nous leur en sommes tous très reconnaissants. Sans eux, le Conseil de sécurité n'aurait pu s'acquitter de sa tâche. Je m'associe à mes autres collègues au Conseil pour leur souhaiter de passer une très heureuse année et de rester longtemps au Secrétariat des Nations Unies.

Je remercie également Sir Alexander Cadogan et M. Lange des paroles très aimables et extrêmement généreuses qu'ils m'ont adressées. J'en ai été profondément touché.

La séance est levée à 13 h. 05.